



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

PREAMBULE : Les présentes Conditions Générales de Vente régissent les ventes de produits de la société SOLUTION CHARIOT, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Saint-Malo sous le numéro 983 341 829 dont le siège est situé 12 rue de la Pionnière, 35800 Dinard.

COMMANDES : Les commandes sont validées dès l'encaissement de l'acompte de 30 % du montant du devis émis par Solution Chariot et en fonction de la durée de validité du devis. La validation est ferme et définitive.

PRIX : Les prix des marchandises vendues, libellés en euros, sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande conformément au devis établi par SOLUTION CHARIOT et pour la durée déterminée sur le devis. Par voie de conséquence, les prix seront majorés des frais de transport applicables le jour de la livraison qui seront mentionnés lors de la facturation. La société SOLUTION CHARIOT s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

PAIEMENT : Le règlement des commandes s'effectue par virement bancaire pour l'acompte et par LCR pour le solde. Veuillez trouver nos coordonnées bancaires ci-dessous :

IBAN

FR76	1360	6000	3946	3430	4018	062
------	------	------	------	------	------	-----

BIC

AGRIFRPP836

Les règlements seront effectués aux conditions suivantes :

- Acompte : 30 % du devis à la commande par virement bancaire.
- Solde : 30 jours fin de mois suivant la date de facturation (70% du devis majorés des frais de livraison), règlement par LCR. SOLUTION CHARIOT éditera une facture dès la réception de la marchandise au point de livraison et se chargera d'émettre la Lettre de Change Relevé.

Pour les pays de l'U.E. et hors U.E., nous consulter pour les conditions de paiement.

ESCOMPTE : Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

GARANTIE : Nos produits sont garantis 5 ans à l'exclusion de certaines pièces. Dans chaque fiche produit émise par SOLUTION CHARIOT, le détail des garanties des pièces est formulé. Nos produits sont garantis contre tout vice de fabrication et dans le cadre d'une utilisation normale. La société SOLUTION CHARIOT n'est pas tenue d'assurer la maintenance des produits vendus. Les produits défectueux peuvent, à notre choix, être remplacés, réparés, ou donner lieu au crédit de leur valeur à l'exclusion de toute participation aux dommages éventuellement subis.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Tout vice apparent est couvert de plein droit par la réception sans réserve du produit par l'acheteur. Il convient impérativement à toute personne utilisatrice du produit de lire les instructions d'utilisation fournies à la livraison.

Attention, il ne rentre pas dans les conditions générales de garantie tout mauvais entretien et utilisation du produit de la part de l'utilisateur ou d'un tiers. Les chocs, chutes et autres faits accidentels annulent la garantie.

DÉLAIS : Délai minimum de livraison est de 7 semaines à partir de l'encaissement de l'acompte de 30% de la commande. Les délais de livraisons ne sont donnés qu'à titre indicatif. Leur inobservation ne peut entraîner ni pénalité pour retard, ni annulation de commandes, ni paiement différé. Les cas de force majeure, la mobilisation, la guerre, les grèves, les lock-out, les épidémies, le manque de matières, les incendies, inondations, accidents d'outillage et toutes autres causes entraînant le chômage total ou partiel des usines auxquelles sont remises nos commandes, nous dégagent de l'obligation de fournir les marchandises dont la fabrication se trouve suspendue conformément à l'article 1148 du Code civil.

FRAIS DE LIVRAISON : Les frais de livraison en France métropolitaine (hors Corse) sont confirmés sur la facture. Sur les autres départements de France, pays de l'U.E. et hors U.E., nous consulter à chaque commande.

LIVRAISONS : Conformément à ce qui figure sur les Bons de Livraisons, passé 8 jours, nous n'accepterons aucune réclamation. Les livraisons sont effectuées et facturées port en sus à la charge du client.

TRANSPORT : Les marchandises voyagent toujours aux risques et périls du destinataire. Il appartient à l'acheteur de vérifier le bon état du matériel livré à réception.

RETOURS : Aucune marchandise ne peut nous être renvoyée sans notre consentement préalable et nos instructions de réexpédition. Les frais d'expédition du client qui retourne sa commande sont à sa charge. Dans le cadre d'un échange, les frais d'expédition sont à nouveau facturés.

NON-PAIEMENT : Le non-paiement à l'échéance d'une somme due entraîne l'exigibilité immédiate de toutes celles restant à payer, l'acheteur devant rembourser le principal, les intérêts de retard, le coût des protêts, avis, frais de justice et autres, le tout majoré forfaitairement de 10 % à titre d'indemnité et de clause pénale (Art. 1226 & S du Code Civil). Dans ce cas, les pénalités de retard seront calculées sur la base de trois fois le taux d'intérêt légal par jour de retard, appliqué au montant TTC de la facture. Leur exigibilité est automatique et de droit, sans qu'un rappel soit nécessaire. Par ailleurs, en cas de retard de règlement, et conformément à l'article L.441-6 du code de commerce, le client sera débiteur à l'égard du prestataire d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros. Cette indemnité s'ajoute aux pénalités de retard et est due de plein droit, sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : La société SOLUTION CHARIOT conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. À ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la société SOLUTION CHARIOT se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées. Nonobstant la présente clause, les biens vendus seront aux risques de l'acheteur dès la sortie de nos entrepôts. L'acheteur déclare en outre avoir parfaite connaissance de la loi n° 80.335 du 12 mai 1980 et des articles L621-122 et L621-124 du code de commerce.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET INDUSTRIELLE : Le client ne dispose d'aucun droit de propriété intellectuelle et industrielle sur les produits, la société SOLUTION CHARIOT demeurant propriétaire exclusif de tous ces droits. Toute utilisation par le client de la marque SOLUTION CHARIOT est strictement interdite sauf accord préalable de la société SOLUTION CHARIOT. Le client autorise la société SOLUTION CHARIOT à faire figurer son nom parmi les références commerciales que la société SOLUTION CHARIOT peut être amenée à citer ou à éditer.

CONFIDENTIALITÉ : Les parties s'engagent à ne divulguer aucune information confidentielle obtenue dans le cadre de la vente.

PROTECTION DES DONNÉES : Les données à caractère personnel sont traitées conformément à la loi du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et la réglementation européenne relative à la protection des données à caractère personnel, ainsi que dans les conditions prévues par la politique de confidentialité.

TRIBUNAL COMPÉTENT : Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Saint Malo (35).

Conditions générales de vente mises à jour le 01 avril 2026.